



Planning and Housing Committee

Agenda

Meeting #: 30
Date: Wednesday, July 3, 2024
Time: 9:30 am
Location: Champlain Room, 110 Laurier Avenue West, and by electronic participation
Members: Chair: Councillor Jeff Leiper, Vice-chair: Councillor Glen Gower, Councillor Riley Brockington, Councillor Cathy Curry, Councillor Laura Dudas, Councillor Laine Johnson, Councillor Theresa Kavanagh, Councillor Clarke Kelly, Councillor Catherine Kitts, Councillor Wilson Lo, Councillor Tim Tierney, Councillor Ariel Troster

Kelly Crozier, Committee Coordinator
(613) 580-2424, ext. 16875
Kelly.Crozier@ottawa.ca

1. Notices and meeting information for meeting participants and the public

Notices and meeting information are attached to the agenda and minutes, including: availability of simultaneous interpretation and accessibility accommodations; *in camera* meeting procedures; information items not subject to discussion; personal information disclaimer for correspondents and public speakers; notices regarding minutes; and remote participation details.

Accessible formats and communication supports are available, upon request.

Except where otherwise indicated, reports requiring Council consideration will be presented to Council on Wednesday, July 10, 2024 in Planning and Housing Committee Report 30.

The deadline to register by phone to speak, or submit written comments or visual presentations is 4 pm on Tuesday, July 2, 2024, and the deadline to register by email to speak is 8:30 am on Wednesday, July 3, 2024.

2. Declarations of Interest

3. Confirmation of Minutes

3.1 PHC Minutes 29 – Wednesday, June 19, 2024

4. Planning, Development and Building Services Department

4.1 Official Plan Amendment and Zoning By-law Amendment – 265 Catherine Street

ACS2024-PRE-PS-0055 - Somerset (14)

Report recommendation(s)

1. That Planning and Housing Committee recommend Council approve:
 - a. An amendment to the Official Plan, Volume 2C, for 265 Catherine Street, to permit a mixed-use development including three high-rise towers up to 32, 34, and 36 storeys, respectively, and land for a new public park, subject to the criteria of an area specific policy, as detailed in Document 2.
 - b. An amendment to Zoning By-law 2008-250, as amended, for 265 Catherine Street, as shown in Document 1, to permit a mixed-use development including three high-rise towers up to 32, 34, and 36 storeys, respectively, and land for a new public park, as detailed in Document 3.
2. That Planning and Housing Committee approve the Consultation Details Section of this report be included as part of the 'brief explanation' in the Summary of Written and Oral Public Submissions, to be prepared by the Office of the City Clerk and submitted to Council in the report titled, "Summary of Oral and Written Public Submissions for Items Subject to the *Planning Act* 'Explanation Requirements' at the City Council Meeting of July 10, 2024," subject to submissions received between the publication of this report and the time of Council's decision.

4.2 Zoning By-law Amendment – 10 Empress Avenue North

ACS2024-PDB-PSX-0017 - Somerset (14)

Report recommendation(s)

1. That Planning and Housing Committee recommend Council approve an amendment to Zoning By-law 2008-250 for 10 Empress Avenue North, as shown in Document 1, to rezone the site from Residential Fourth Density, Subzone UD to Residential Fourth Density, Subzone UD, Urban Exception XXXX to facilitate the development of a four-storey apartment building, as detailed in Document 2.

2. That Planning and Housing Committee approve the Consultation Details Section of this report be included as part of the 'brief explanation' in the Summary of Written and Oral Public Submissions, to be prepared by the Office of the City Clerk and submitted to Council in the report titled, "Summary of Oral and Written Public Submissions for Items Subject to the *Planning Act* 'Explanation Requirements' at the City Council Meeting of July 10, 2024," subject to submissions received between the publication of this report and the time of Council's decision.

4.3 Official Plan Amendment and Zoning By-law Amendment – 3030 St. Joseph Boulevard

ACS2024-PDB-PS-0084 - Orléans East-Cumberland (1)

Report recommendation(s)

1. That the Planning and Housing Committee recommend Council approve:
 - a. An amendment to the Official Plan, Volume 2A, Orléans Corridor Secondary Plan, for 3030 St. Joseph Boulevard, as shown in Document 1, to remove Section 6.1 (58) "3030 St. Joseph Boulevard - maximum building height is 16-storeys", as detailed in Document 2, to permit a high-rise building.
 - b. An amendment to the Zoning By-law 2008-250 for 3030 St. Joseph Boulevard for the lands shown in Document 1 to amend the exception and schedule AM3[2705]S438 to permit an 18-storey mixed-use building, as detailed in Documents 3 and 4.
2. That Planning and Housing Committee approve the Consultation Details Section of this report be included as part of the 'brief explanation' in the Summary of Written and Oral Public Submissions, to be prepared by the Office of the City Clerk and submitted to Council in the report titled, "Summary of Oral and Written Public Submissions for Items Subject to the *Planning Act* 'Explanation Requirements' at the City Council Meeting of July 10 subject to submissions received between the publication of this report and the time of Council's decision.

4.4 Official Plan Amendment and Zoning By-law Amendment – 70 and 80 Woodridge Crescent

ACS2024-PDB-PS-0058 - Bay (7)

Report recommendation(s)

1. That Planning and Housing Committee recommend Council approve an

amendment to the Official Plan for 70 and 80 Woodridge Crescent, as shown in Document 1, to permit high-rise mixed-use development with a maximum height of 40 storeys and public realm improvements as detailed in Document 2.

2. That Planning and Housing Committee recommend Council approve an amendment to Zoning By-law 2008-250 for 70 and 80 Woodridge Crescent, as shown in Document 1, to permit high-rise mixed-use development with a maximum height of 40 storeys as detailed in Document 3.
3. That Planning and Housing Committee recommend Council approve the Consultation Details Section of this report be included as part of the 'brief explanation' in the Summary of Written and Oral Public Submissions, to be prepared by the Office of the City Clerk and submitted to Council in the report titled, "Summary of Oral and Written Public Submissions for Items Subject to the *Planning Act* 'Explanation Requirements' at the City Council Meeting of July 10, 2024, subject to submissions received between the publication of this report and the time of Council's decision.

4.5 Demolition Control By-law Amendment

ACS2024-PDB-PS-0078 - Rideau-Vanier (12), Rideau-Rockcliffe (13), Somerset (14), Kitchissippi (15) and Capital (17)

Report recommendation(s)

That Planning and Housing Committee recommend Council approve an amendment to the Demolition Control By-law 2012-377 related to development applications and timing for demolition permits.

4.6 Official Plan Monitoring – 2022 Draft Baseline Report

ACS2024-PDB-PS-0080 - Citywide

Report recommendation(s)

That Planning and Housing Committee receive this report for information.

4.7 2022 Annual Development Report

ACS2024-PDB-PS-0079 - Citywide

Report recommendation (s)

That Planning and Housing Committee receive this report for information.

5. In Camera Items

6. Notices of Motions (For Consideration at Subsequent Meeting)

7. Inquiries
8. Other Business
9. Adjournment

Next Meeting

Wednesday, August 14, 2024.

Comité de la planification et du logement

Ordre du jour

N° de la réunion : 30
Date : le mercredi 3 juillet 2024
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Membres : Président : Jeff Leiper, conseiller , Vice-président : Glen Gower, conseiller, Riley Brockington, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Laura Dudas, conseillère, Laine Johnson, conseillère, Theresa Kavanagh, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Catherine Kitts, conseillère, Wilson Lo, conseiller, Tim Tierney, conseiller, Ariel Troster, conseillère

Kelly Crozier, Coordonnatrice de comité
613-580-2424, poste 16875
Kelly.Crozier@ottawa.ca

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 10 juillet 2024 dans le rapport 30 du Comité de la planification et du logement.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de

soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le mardi 2 juillet 2024, à 16 h, et la date limite pour s’inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le mardi 3 juillet 2024, à 8 h 30.

2. Déclarations d’intérêt

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 29 du CPL - le mercredi 19 juin 2024

4. Direction générale des services de la planification, de l’aménagement et du bâtiment

4.1 Modification du Plan officiel et du Règlement de zonage – 265, rue Catherine

ACS2024-PRE-PS-0055 - Somerset (14)

Recommandation(s) du rapport

1. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil municipal d’approuver :
 - a. une modification du volume 2C du Plan officiel, concernant le 265, rue Catherine, visant à autoriser un aménagement polyvalent, comprenant trois tours de grande hauteur d’un maximum de 32, 34 et 36 étages, respectivement, et un terrain destiné à un nouveau parc public, sous réserve du respect des critères d’une politique sectorielle, comme le précise le document 2;
 - b. une modification du Règlement de zonage 2008-250, tel que modifié, concernant le 265, rue Catherine, comme l’indique le document 1, visant à autoriser un aménagement polyvalent, comprenant trois tours de grande hauteur d’un maximum de 32, 34 et 36 étages, respectivement, et un terrain destiné à un nouveau parc public, comme le précise le document 3;
2. Que le Comité de la planification et du logement approuve l’inclusion de la section du présent rapport consacrée aux détails de la consultation en tant que « brève explication » dans le résumé des observations écrites et orales du public, qui sera rédigé par le Bureau du greffier municipal et soumis au Conseil dans le rapport intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux “exigences d’explication” aux termes de la *Loi sur l’aménagement du territoire* à la réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2024 », à la condition que les observations aient été reçues entre le moment de la publication du présent rapport et le moment de la décision du Conseil.

4.2 Modification du Règlement de zonage – 10, avenue Empress Nord

Recommandation(s) du rapport

1. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil d'approuver une modification du Règlement de zonage (no 2008-250) afin de faire passer le zonage du 10, avenue Empress Nord, comme le montre le document 1, de zone résidentielle de densité 4, sous-zone UD (R4UD), à zone résidentielle de densité 4, sous-zone UD, assortie d'une exception urbaine XXXX (R4UD [XXXX]), pour permettre la construction d'un immeuble d'appartements de quatre étages, comme le précise le document 2.
2. Que le Comité de la planification et du logement donne son approbation à ce que la section du présent rapport consacrée aux détails de la consultation soit incluse en tant que « brève explication » dans le résumé des observations écrites et orales du public, qui sera rédigé par le Bureau du greffier municipal et soumis au Conseil dans le rapport intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux 'exigences d'explication' aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, à la réunion du Conseil municipal prévue le 10 juillet 2024, sous réserve des observations reçues entre le moment de la publication du présent rapport et la date à laquelle le Conseil rendra sa décision.

4.3 Modification du Plan officiel et modification du Règlement de zonage – 3030, boulevard St Joseph

Recommandation(s) du rapport

1. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil municipal approuve :
 - a. la modification à apporter au volume 2A (Plan secondaire du couloir d'Orléans) du Plan officiel pour le 3030, boulevard St Joseph, représenté dans la pièce 1, afin de retrancher la sous section 6.1 (58) « 3030, boulevard St Joseph — hauteur maximum des bâtiments : 16 étages », selon les modalités précisées dans la pièce 2, afin d'autoriser l'aménagement d'un immeuble de grande hauteur;
 - b. la modification à apporter au Règlement de zonage (no 2008-250) pour le 3030, boulevard St-Joseph, pour les terrains représentés dans la pièce 1 afin de modifier l'exception et l'annexe AM3[2705]S438 pour autoriser l'aménagement d'un immeuble polyvalent de 18 étages selon les modalités précisées dans les pièces 3 et 4.

2. Que le Comité de la planification et du logement approuve l'intégration de la section Détails de la consultation du rapport dans la « brève explication » du Résumé des mémoires déposés par écrit et de vive voix, à rédiger par le Bureau du greffe municipal et à soumettre au Conseil municipal dans le rapport intitulé « Résumé des mémoires déposés par écrit et de vive voix par le public sur les questions assujetties aux "explications obligatoires" de la *Loi sur l'aménagement du territoire* à la réunion tenue par le Conseil municipal le 10 juillet 2024 », sous réserve des mémoires qui seront déposés entre la publication de ce rapport et la date à laquelle le Conseil municipal rendra sa décision.

4.4 Modification du Plan officiel et modification du Règlement de zonage – 70 et 80, croissant Woodridge

ACS2024-PDB-PS-0058 - Baie (7)

Report recommandation(s)

1. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil municipal d'approuver la modification à apporter au Plan officiel pour le 70 et le 80, croissant Woodridge, représentés dans la pièce 1, afin d'autoriser l'aménagement de bâtiments polyvalents de grande hauteur, d'au plus 40 étages, et d'apporter des améliorations au domaine public selon les modalités précisées dans la pièce 2.
2. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil municipal d'approuver la modification à apporter au Règlement de zonage (no 2008-250) pour le 70 et le 80, croissant Woodridge, représentés dans la pièce 1, afin d'autoriser l'aménagement de bâtiments polyvalents de grande hauteur et d'au plus 40 étages selon les modalités précisées dans la pièce 3.
3. Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil municipal d'approuver l'intégration de la section Détails de la consultation du rapport dans la « brève explication » du Résumé des mémoires déposés par écrit et de vive voix, à rédiger par le Bureau du greffe municipal et à soumettre au Conseil municipal dans le rapport intitulé « Résumé des mémoires déposés par écrit et de vive voix par le public sur les questions assujetties aux "explications obligatoires" de la *Loi sur l'aménagement du territoire* à la réunion tenue par le Conseil municipal le 10 juillet 2024 », sous réserve des mémoires qui seront déposés entre la publication de ce rapport et la date à laquelle le Conseil municipal rendra sa décision.

4.5 Modification apportée au Règlement sur le contrôle des démolitions

ACS2024-PDB-PS-0078 - Rideau-Vanier (12), Rideau-Rockcliffe (13), Somerset (14), Kitchissippi (15) and Capitale (17)

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la planification et du logement recommande au Conseil d'approuver une modification du Règlement sur le contrôle des démolitions (Règlement no 2012-377), en ce qui concerne les demandes d'aménagement et le calendrier relatif aux permis de démolir.

4.6 Rapport référentiel 2022 sur la surveillance du Plan officiel

ACS2024-PDB-PS-0080 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la planification et du logement prenne connaissance de ce rapport pour information.

4.7 Rapport annuel sur l'aménagement de 2022

ACS2024-PDB-PS-0079 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la planification et du logement prenne connaissance de ce rapport pour information.

5. Points à huis clos
6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)
7. Demandes de renseignements
8. Autres questions
9. Levée de la séance

Prochaine réunion

Le mercredi 14 août 2024.